



Gonesse, le 17 octobre 2013

Communiqué de presse

de M. Jean-Pierre BLAZY

Président de l'association Ville et Aéroport

Député-Maire de Gonesse

CCE Roissy CDG spéciale « Vols de nuit »

Réduction des vols de nuit entre 22h et 6h à Roissy CDG :
Jean-Pierre BLAZY demande l'ouverture de négociations

Jean-Pierre Blazy a participé ce matin à la réunion de la Commission consultative de l'environnement de l'aéroport Roissy CDG consacrée exclusivement à la question sensible des vols de nuit. Les collègues « Elus » et « Associations » de la CCE avaient demandé en début d'année au Préfet de région une réunion extraordinaire « Vols de nuit ». Chaque collègue (professionnels, élus, associations) a pu s'exprimer et le débat de qualité a permis de mettre en exergue l'objectif absolu du compromis sur ce sujet et la nécessité de poursuivre les discussions engagées aujourd'hui.

Jean-Pierre Blazy a rappelé que depuis plus de 10 ans les vols de nuit de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle sont en augmentation entre 22h et minuit et entre 5h et 6h avec en moyenne 170 vols par nuit. Air France, FedEx et Europe Airpost représentent près de la moitié des vols de nuit. Les mesures prises pour limiter ou réduire les nuisances aériennes nocturnes ont eu un impact réel limité sur le territoire aéroportuaire avec même une aggravation de la situation depuis mars 2012 sur certains secteurs moins peuplés et jusque-là pas ou peu impactés. Enfin, le groupe de travail national sur les vols de nuit piloté par l'ACNUSA s'est soldé par un échec car au-delà de l'état des lieux de la question en France et en Europe aucune proposition n'a pu être formulée faute d'une réelle volonté d'avancer sur le débat d'une réduction des vols de nuit entre 22h et 6h.

Pourtant, les exemples européens que sont Londres-Heathrow, Amsterdam-Schiphol et plus récemment Francfort ont démontré la capacité d'adaptation et de réorganisation des compagnies aériennes aux nouvelles réglementations. Jean-Pierre Blazy a indiqué qu'il s'agit avant tout d'un enjeu de santé publique et de protection des populations riveraines de l'aéroport.

Dès lors, il a demandé, par un projet d'avis soumis aux membres de la CCE, que le gouvernement engage des négociations entre l'ensemble des parties prenantes visant à la réduction significative des vols de nuit afin d'aligner Roissy CDG sur ses concurrents dans un délai raisonnable et négocié.

Le Préfet de région a pris acte de cette demande. Dans un souci de favoriser la majorité la plus large autour de cet avis, il s'est engagé à réunir de nouveau la CCE en janvier 2014 afin qu'elle puisse se prononcer. Sans attendre cette échéance, l'association Ville et Aéroport examinera cette question lors de son entrevue programmée le 22 octobre avec Frédéric Cuvillier, Ministre délégué chargé des Transports.

Contact presse : Julien Delannay, 01.39.85.95.96 / 06.29.14.27.09